

de la naissance du Christ, on peut estimer que le premier doublement des connaissances a eu lieu en 1750, le second en 1900, le troisième en 1950 et le quatrième en 1960.

Au niveau de l'enseignement supérieur, la tendance en Ontario est de planifier l'enseignement universitaire pour toute la province et d'élaborer les plans à partir des institutions existantes qui y participent. A cette fin, il existe un Comité consultatif des affaires universitaires, composé de représentants du ministère de l'Éducation, des universités et d'autres milieux. Il existe aussi un Comité consultatif qui se compose des présidents des universités qui reçoivent de l'aide provinciale; ce comité a rédigé un rapport (*The Structure of Post-Secondary Education in Ontario, 1962-1970*), ainsi qu'un supplément (1963) dans lequel le comité formule des recommandations visant l'organisation future de l'enseignement supérieur, après étude du secteur et examen des prévisions et propositions des diverses universités. On préconise la création d'un ministère de l'Enseignement supérieur afin d'assurer la croissance équilibrée de ce secteur et des services éducatifs satisfaisants aux diplômés et aux pré-diplômés de l'Ontario.

Au Nouveau-Brunswick, diverses transformations se produisent à la suite du rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement supérieur en cette province, publié en 1962. Le rapport recommande que le cadre institutionnel de l'enseignement supérieur soit modifié pour assurer des institutions appropriées aux pré-diplômés et aux diplômés d'expression française ou anglaise. Il traite des problèmes financiers, du nombre des nouvelles universités, de l'ordre prioritaire des programmes d'études, du renouvellement des subventions accordées à certaines institutions dans d'autres provinces concernant l'inscription des étudiants du Nouveau-Brunswick, des bourses d'études des bourses d'entretien et de problèmes connexes.

En Colombie-Britannique, l'enseignement élémentaire-secondaire a été influencé par le rapport de la commission Chant et celui de John B. Macdonald président de l'Université de la Colombie-Britannique (*Higher Education in British Columbia and a Plan for the Future*), publié en 1962. Il est intéressant de constater que tandis qu'au Nouveau-Brunswick le problème consistait à unir plusieurs institutions relativement petites, en Colombie-Britannique il était question de passer du régime d'une université centralisée comptant une succursale à un régime d'universités multiples pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain.

Ce ne sont là que quelques-uns des principaux changements qui se produisent au Canada; de fait, il existe des organismes de planification à tous les niveaux et le perfectionnement s'accroît tant dans la collecte des données et les méthodes de traitement que dans les rapports avec les autres organismes de planification.

Section 2.—Statistique des écoles, universités et collèges

On peut classer les écoles élémentaires et secondaires en publiques, privées et fédérales. Les écoles municipales, de loin les plus nombreuses, comprennent des écoles élémentaires et secondaires. Les écoles provinciales comprennent les instituts techniques, les écoles de métiers, les écoles normales et les écoles pour aveugles et sourds. Les écoles privées peuvent être des écoles régulières, de commerce, de métiers ou encore des écoles d'enseignement par correspondance (portant surtout sur les métiers ou le commerce). Les cours par correspondance peuvent aussi être dispensés par les divers ministères provinciaux d'Éducation. Les écoles fédérales comprennent celles des Indiens, celles des habitants des Territoires du Nord-Ouest et celles d'outre-mer pour les militaires ou leurs enfants.